Vourles info

Janvier 2012

Bulletin Municipal
n° 136

www.vourles.fr

ATTILA SYSTEME
Le spécialiste des toitures

de l'oxygène pour vos toitures ...

VOTRE SPECIALISTE EN TOITURE
INTERVENTION D'URGENCE
TOIT TERRASSE - TUILE - FIBRO - BAC ACIER
VELUX - GOUTTIERE - ABERGEMENT CHEMINEE
DEMOUSSAGE A SEC (brevet Europeen)

ATTILA LYON SUD OUEST SARL ERIC DUSSURGET
16 chemin de la Plaine - 69390 VOURLES - 04 37 57 67 10 - 06 38 66 36 82
lyonsud@attila-systeme.fr

Confiez la sécurité de votre HABITATION
et de vos LOCAUX PROFESSIONNELS
à votre AGENT
PROXEO/DAITEM

CD ELEC
David CHAVANON
ARTISAN LYONNAIS

Spécialiste des alarmes sans fil DAITEM*
• Vidéosurveillance
• Interphones • Automatismes
• Générateur de brouillard
• Détecteurs de fumée

CENTRE EXPERT DAITEM
=
PROXEO

• DEVIS GRATUIT • ETUDES/CONSEILS
• INSTALLATION • MAINTENANCE

Visitez notre site : www.alarme-lyon.fr

CD ELEC 2, allée des Landes
VOURLES - 04 72 31 19 99 - 06 60 99 26 54

nature
Créateur de paysages

création parc et jardin
baignades naturelles
jardin en terrasse
toitures végétalisées
paysagiste d'intérieur
arrosage automatique

BioNova
Piscines Naturelles
www.bionova.fr

Chemin d'Espeisses - 69 390 Vourles - Tél. 04 78 05 13 93
www.naturefbc.fr - contact@naturefbc.fr

Le prochain bulletin municipal Vourles Info paraîtra en avril 2012.
Ce journal est élaboré par la commission communication.
Il est édité par IML Capcolor - 04 78 19 16 16 - contact@iml-imprimerie.com
Dépôt légal : Janvier 2012 - Directeur de publication : Serge FAGES

CONSEILS MUNICIPAUX
Résumé des délibérations 3
Conseil Municipal des Enfants 4

VIE COMMUNAUTAIRE
OTIVG 5
CCVG 5
SITOM 6

NOTRE VILLAGE
Mise en révision du PLU 7
Cimetière 7

AFFAIRES SOCIALES
Multi accueil 8
Centre de loisirs 9
Espace Jeunes 9
RAMI 9
ADMR 10
CCAS Colis de Noël 11
CCAS Arbre de Noël 11

NOS ÉCOLES
Groupe Scolaire Girard Desargues 12
Institution Louis Querbes 13

HISTOIRE & PATRIMOINE
Les sapeurs-pompiers de Vourles 14

2011 EN PHOTOS 16

VIE CULTURELLE
Hommage à COUTY 18
Bibliothèque 18
Artistes Vourlois 19
Clé Musicale Vourloise 19
Coulisses de Maison Forte 20

VIE ASSOCIATIVE
AVF 21
Les Joyeux Bouquins 22
Classes en 2 22
Comité de Jumelage 23
Palette Vourloise 23
La Ronde Folklorique 23
Hatha Yoga 23
Club de scrabble 24
FNACA 24
Sophrologie 24

SPORTS
La Foulée Vourloise 25
Le Tennis Club de Vourles 25
La Treille Vourloise 26
USMV 27

VIE ÉCONOMIQUE
Passerelle pour l'emploi 28
Cosy Institut 28
Dog Model 28

INFOS MUNICIPALES
Police Municipale 30
L'année 2012 sera riche en élections 31
Travaux 31
Recensement 2012 32
Permis de construire 32
État civil 32

Le Mot du Maire

Chères Vourloises, chers Vourlois,

En mon nom, mais aussi au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous adresser à chacun et chacune d'entre vous tous mes vœux pour l'année 2012.
Je suis d'un naturel optimiste, chaque jour, je cherche à découvrir dans chaque situation l'aspect positif. Mais mon tempérament sait aussi parfaitement juger des contextes difficiles. Le climat économique général est délicat et le traitement au niveau local demande aujourd'hui l'application de solutions courageuses et volontaires.

La réalisation majeure de l'année 2011 est sans conteste la réussite du Pôle enfance. Vous avez pu constater l'ouverture dans les délais annoncés, une réalisation conforme à nos annonces et un espace fonctionnel et surtout agréable à vivre. Nous cherchons effectivement à préserver et à améliorer notre cadre de vie. Anticiper, prévoir, se projeter, voilà le quotidien des élus. Imaginer ce que sera la Commune de Vourles dans les dix ou vingt prochaines années, c'est avoir constamment à l'esprit le fondement même du service public et ses contraintes. Pour cela, l'organisation qui m'entoure doit être irréprochable en tous points.
Le service public doit être modernisé, c'est la raison pour laquelle les premiers coups de pioche seront donnés prochainement pour agrandir la Mairie.
En faisant le choix d'aménager un terrain synthétique, nous permettrons aux sportifs de s'entrainer par tous les temps et surtout de pouvoir jouer des matches à Vourles ce qui est impossible actuellement pour des raisons de règlement.
L'actuelle salle des fêtes ne répond plus aux attentes des associations, un groupe d'élus travaille donc au projet de création d'une nouvelle salle de loisirs.

En cette période budgétaire, je prends un soin tout particulier à examiner tous les projets. Le budget 2012 va demander encore davantage de réflexion, car si tous les projets sont étudiés, tous ne seront pas réalisés cette année. Des arbitrages seront nécessaires, ils ne plairont pas à tous ; j'évoquais des solutions courageuses et volontaires, le budget 2012 sera dans cette veine. Pour équilibrer ce budget, je serai intransigeant sur des principes majeurs : aucune augmentation du taux d'imposition et un taux d'endettement inférieur à 10 %.
La direction que je suis est celle d'un chef d'entreprise, qui doit, pour les sommes dépensées, recueillir des résultats tangibles.

Enfin, certains ont été sans doute surpris par la décision du Conseil municipal de mettre notre PLU en révision, deux ans seulement après son approbation, avec l'instauration de périmètres d'étude ou encore de veille foncière avec EPORA. Pourtant, c'est surtout le résultat de deux facteurs : les prescriptions du SCOT (Schéma de cohérence territoriale de l'ouest lyonnais) qui limitent à 392 le nombre logements constructibles sur la Commune entre 2006

Page suivante >>

et 2020, et les attentes des Vourlois. Aujourd'hui, en 2012, je dispose enfin des outils et des moyens nécessaires pour mieux maîtriser les constructions.
C'est une offensive importante et nécessaire, face aux promoteurs, pour les années à venir. Avec la mise en place de cette stratégie, nous travaillons pour l'avenir de notre village, celui de demain, mais surtout pour après-demain, voire les trente prochaines années.
Nous devons nous ouvrir, mais pas à n'importe quel prix, en posant nos conditions, sans nous les voir imposer et en gardant son caractère à notre village.

Nous devons penser aussi à notre position dans un environnement plus global. La CCVG s'est retrouvée dans une position nécessitant une cohésion exemplaire de tous les conseils municipaux des communes membres. En adoptant ensemble une direction identique et claire, nous avons montré notre détermination et nous avons été entendus : la CCVG restera donc avec son territoire.
En revanche, pour l'heure, un autre dossier sensible retient toute mon attention : celui des transports. Les habitants de notre territoire ont des besoins, nous les connaissons et travaillons depuis plusieurs années pour apporter des solutions (plus de fréquence, plus de lignes), mais nous nous heurtons aux autorités organisatrices de transports et aux instances supérieures. Malgré de nombreuses réunions avec le Sytral, le Département et le Préfet, aujourd'hui aucune solution claire et concrète ne se dégage. A titre personnel, dans les négociations qui suivront, je m'opposerai à une taxation déraisonnable de nos entreprises locales. La participation de nos entreprises et des habitants doit s'accompagner d'une mise en place d'un vrai service public.
Les affaires de la commune doivent, selon moi, être menées avec respect, avec assurance, avec persévérance, pour poursuivre les projets. Je tiens en ce début d'année, à remercier les élus pour leurs initiatives et propositions qui jouent un rôle moteur.

Nous avons sur la Commune une grande chance, que certains nous envient d'ailleurs, c'est le dynamisme de nos associations, on en recense une cinquantaine. Elisabeth Mesnier, 1re adjointe, veille à rester attentive à leurs besoins et répond dans la mesure du possible aux demandes formulées.

L'année 2011 a été marquée par une vraie collaboration avec les Vourlois et je les remercie tout particulièrement. Je les ai reçus parfois pour trouver ensemble des solutions, quelquefois pour écouter un mécontentement ou simplement pour parler d'avenir. Cet exercice là me plaît, parce qu'il correspond pour moi, au rôle que doit tenir le Maire d'une commune.

Il est un secteur aujourd'hui pour lequel nous devons poursuivre nos efforts, c'est celui des entreprises. Les permis de construire dans les Plattes III sont quasiment tous accordés et les premières discussions sur le futur PLU laissent déjà pressentir l'impératif d'une nouvelle zone industrielle. N'oublions jamais que l'implantation d'une société est créatrice d'activité et donc d'emplois.

Enfin, mon propos ne serait pas complet, si je ne remerciais pas les hommes et les femmes qui s'investissent quotidiennement dans la bonne marche de la Commune. Les agents communaux sont la pierre angulaire du système, ils s'acquittent de leurs tâches avec conscience : je me plais à saluer cette collaboration qui est telle que je la souhaite, efficace et compétente.

J'ai débuté en parlant de mon optimisme, je crois en l'homme, peut-être est-ce là une faiblesse se diront certains. Pourtant, j'en tire une grande force, celle de continuer à chercher et à avoir envie dans la vie en tant que maire, mais dans ma vie personnelle aussi.
Je souhaite à chacun d'entre vous de trouver sa grande force, celle qui lui permettra de se surpasser, peut-être même de s'étonner.
On nous promet des lendemains difficiles, l'année 2012 sera surtout ce que nous en ferons, chacun individuellement, et tous ensemble.

Bonne année à tous.

Serge FAGES, *Maire de Vourles*

Le conseil municipal vous présente ses
MEILLEURS VŒUX
pour la nouvelle année

REUNION PUBLIQUE
Le 19 mars 2012
au théâtre de Maison Forte à 20h30

Résumé des délibérations

Séance du 20 octobre 2011

Le Conseil municipal fixe les **tarifs des prestations applicables à la bourse aux jouets, organisée par le Conseil Municipal des Enfants** (location de tables, buvette) et lors de la fête des lumières. Les sommes récoltées par le CME seront reversées à une association caritative.

Michel Régnier, adjoint à la culture, **est autorisé à se rendre au Musée d'Art et d'Industrie de Roubaix**, pour une mission comportant un intérêt communal.

Une convention de **prêt de papier peint panoramique provenant de la manufacture de papiers peints Pignet et datant de 1840** sera signée avec L'ASPAL (association saint genoise). L'œuvre sera exposée dans le petit salon de Maison Forte, pour une durée de trois ans.

Le maire est autorisé à signer tout acte en vue de la **vente, à la société Les nouveaux constructeurs, de la propriété située au 29 rue Louis Vernay**, pour la réalisation d'un projet immobilier de 50 logements, pour un montant total de 1 450 000 €.

Pour le recensement de 2012, **cinq agents recenseurs** seront recrutés.

Le Conseil municipal décide **la mise en révision du PLU et instaure des périmètres d'étude** (cf. page 7)

Séances du 19 et 30 novembre 2011

Le **taux de la taxe d'aménagement**, remplaçant diverses taxes d'urbanisme et instaurée de plein droit dans les communes dotées d'un PLU, est fixé à 5 %.

Une **subvention de 728 € est octroyée par le Département**, au titre du produit des amendes de police, pour l'aménagement du parc de stationnement du centre bourg.

Le **règlement de fonctionnement de la structure Multi accueil Poisson lune** est adopté.

La convention de **mise à disposition du personnel technique** de la commune, au profit de la CCVG dans le cadre de la compétence voirie, précise les missions, conditions et modalités de cette mise à disposition.

En raison de la non réalisation de la tranche conditionnelle et des montants de travaux moindres pour l'aménagement du centre village, le Conseil municipal autorise la signature **d'un avenant limitant à 130 000 € le versement du fonds de concours à la CCVG**, compétente en matière de voirie.

La **redevance pour occupation du domaine public par les réseaux de gaz** est fixée au taux maximum (redevance pour 2011 : 341,63 €).

La société Veolia, distributeur d'eau potable, est autorisée **à installer sur les candélabres d'éclairage public des répéteurs**, système permettant la transmission des index de consommation vers un système informatique centralisé.

Le Conseil municipal autorise la signature d'une convention avec le Département pour l'exposition **« Paysages de sciences »** coproduite par le Musée des Confluences et le CNRS, qui sera visible à la bibliothèque.

Séance du 15 décembre 2011

Le renouvellement de **la convention avec la SPA pour l'enlèvement des animaux errants** est autorisé. La participation de la commune est de 965,65 €.

Le SIVU de gendarmerie de Brignais, ayant pour mission la gestion des bâtiments de la gendarmerie et la construction de logements pour la brigade motorisée, est dissous. La **compétence est transférée à la CCVG** avec l'intégralité du patrimoine.

Avant le vote du budget primitif 2012, en mars, l'engagement, la liquidation et le mandatement de **dépenses d'investissement sont autorisés pour un montant total de 128 545 €.**

Le Conseil municipal prend acte du **changement de dénomination sociale de la société Avenance**, prestataire du restaurant scolaire, devenant la société Elres.

Le **plan de prévention de bruit dans l'environnement** est approuvé.

La CCVG et la commune ont **sollicité Epora pour initier une mission de veille foncière multisites**. La convention tripartite définit sur un plan technique et financier, ce partenariat. Le périmètre de veille foncière comprend le centre bourg et deux secteurs à proximité immédiate du centre du village.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations sur www.vourles.fr

Prochaines séances du conseil municipal :

jeudi 26 janvier, mercredi 29 février, jeudi 29 mars
20 h 30 à Maison Forte

Conseil Municipal des Enfants

Elus du nouveau CME

DE NOUVEAUX ÉLUS AU CME

Les élections se sont déroulées dans les classes de CM1, des deux écoles de la commune, le 22 novembre dernier. Sept nouveaux conseillers ont ainsi rejoint le Conseil Municipal des Enfants et se sont présentés devant monsieur Serge Fages, maire de Vourles et les élus de la commission, lors du Conseil du 13 décembre. Les conseillers sont les représentants de la population enfantine. Etre conseiller demande de s'investir et d'être disponible avec régularité. Le Conseil Municipal des Enfants est l'école de l'apprentissage de la citoyenneté, en menant des actions concrètes pour les autres. Les élus du CME ont un droit de parole dans la commune, ils émettent des avis et font des propositions.

Les 7 petits nouveaux

Capucine Gonnard, Pierre Féraud, Pierre Glérant, Julien Ribeiro pour l'école Girard Désargues. Alix Lagrevol, Solenne Poncet, Romain Righi pour l'école Louis Querbes.

VISITE DU PROGRÈS

Malgré l'heure tardive, quatorze jeunes élus étaient présents, lors de la visite de l'imprimerie du Progrès, à Chassieu le 29 novembre dernier. Durant deux heures, ils ont pu découvrir le processus de fabrication du fameux quotidien et apprendre que 22 journaux sont édités à la seconde à une vitesse de 55 km/h et qu'une bobine de papier recyclé pèse environ 1 tonne.

LES ACTIONS DU CME EN FAVEUR D'ONG OU ASSOCIATIONS CARITATIVES

Le 19 novembre, la Bourse aux Jouets a remporté un vif succès. Toutes les tables disponibles ont été louées et la buvette a bien fonctionné.

Pour la fête des lumières, chaque année depuis trois ans, les élus de la commission du CME, s'investissent dans la préparation de la tartiflette et des soupes et régalent de nombreuses personnes.

Lors de ces deux opérations, le CME a récolté la somme de 626,50 € qui sera reversée à une ONG, après le vote du conseil en mars.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

De nombreux enfants étaient présents pour lire le texte du Président de la République lors de la cérémonie.

Commémoration du 11 novembre

Election du CME

Bourse aux jouets

COLIS DE NOËL

Pascale Hauk, adjointe aux affaires sociales remercie les enfants qui se sont présentés, samedi matin 17 décembre, pour accompagner les élus adultes, dans la distribution des colis de Noel, auprès de personnes âgées.

Le Conseil municipal des enfants vous souhaite une très heureuse année 2012.

Office de tourisme de la Vallée du Garon

BONNE ANNÉE 2012 !

La présidente et toute l'équipe de l'Office de tourisme - salariées et bénévoles - vous souhaitent une excellente année 2012, riche en découvertes et en émotions ! N'hésitez pas à poussez la porte de votre office de tourisme !

Vous pouvez également consulter notre site internet :

www.valleedugarontourisme.fr et notre nouvelle page Facebook « Office de tourisme de la Vallée du Garon ».

Si vous souhaitez recevoir régulièrement nos informations par email, vous pouvez aussi en faire la demande. Nous vous ferons remplir un questionnaire de confidentialité.

Contact : Office de tourisme de la Vallée du Garon – Tél. 04 78 45 09 52
contact@valleedugarontourisme.fr – www.valleedugarontourisme.fr

La CCVG S'ENGAGE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'HABITAT

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon a signé le 6 décembre dernier, une convention de partenariat avec l'association PACT du Rhône, visant à améliorer l'habitat des ménages modestes dans le parc privé.

De gauche à droite : Paul Minssieux, responsable de la commission Logement et cadre de vie Marc Cliet, Président de la CCVG, Jean-Jacques Argenson, Président du PACT du Rhône et de l'Arim du Rhône.

Les **propriétaires ou locataires aux ressources modestes** vivant dans des logements **dégradés** et/ou en situation de **précarité énergétique** pourront désormais prendre contact avec l'association PACT du Rhône.

Les propriétaires d'un logement locatif souhaitant bénéficier d'aides financières, en contrepartie d'une modération du loyer, peuvent également être conseillés par le PACT.

Le premier contact est réalisé par téléphone (analyse rapide de la recevabilité du dossier). Dans un deuxième temps, un technicien viendra effectuer un **diagnostic technique de votre logement** avec une analyse de l'état de dégradation, une estimation des travaux et si nécessaire, une évaluation énergétique.

Les personnes entrant dans le dispositif bénéficieront **d'un accompagnement au montage de leur dossier** auprès des différents financeurs potentiels, notamment l'Agence Nationale de l'Habitat, avec la possibilité de disposer d'aides aux travaux, sous certaines conditions.

Contact PACT du Rhône : Violette SALLABERRY : 04 37 28 70 28

Le PACT DU RHÔNE est une association loi 1901, sans but lucratif œuvrant pour l'amélioration des conditions d'habitat des personnes dans le Rhône, depuis plus de 50 ans. Agréée en qualité de « Service Social d'Intérêt Général » par l'Etat pour son assistance auprès des ménages modestes, cette association est un relais régulier auprès des collectivités locales et des organismes sociaux (Etat, Agence Nationale l'Habitat, des caisses de retraites principales…). Le PACT assure également le montage des dossiers pour la mise en accessibilité dans le logement (personnes âgées et personnes handicapées).

SITOM LE TRI, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Bacs jaunes, silos à verre, points d'apport volontaire sont encore malheureusement trop souvent délaissés au profit de la poubelle grise (ordures ménagères).

C'est le constat que les collaborateurs du Sitom ainsi que les agents de collecte peuvent faire quotidiennement lors du ramassage des ordures.

Il est important de rappeler quelques règles essentielles :

- Les cartonnettes, les briques alimentaires, le papier, les boîtes de conserve, les canettes, les aérosols en métal ou en aluminium, les bouteilles en plastique et les flacons se déposent **en vrac dans les bacs jaunes.**

Important ! Ne pas imbriquer les déchets recyclables entre eux. Ces recyclables partent dans un centre où le tri est d'abord mécanique avant d'être manuel.

- **Le verre se dépose uniquement dans les silos à verre.** Ces conteneurs à verre sont à la disposition des habitants depuis 1974 et les règles de tri sont en vigueur depuis 1992, alors ne les oublions pas. Silos : au fond du parking salle Jean de Pascal, rue de la gare, place Morel (silo enterré à côté sanitaires) et rue des Vallières.

Trier, c'est recycler, un moyen de ne pas puiser inexorablement dans nos ressources naturelles qui, ne sont pas toutes renouvelables.

C'est aussi une façon de maintenir le coût de la gestion des déchets.

En effet, ces matières sont rachetées par des filières industrielles, un coût que la collectivité n'aura pas à prendre en charge. Si par négligence ou par ignorance, ces déchets recyclables sont jetés dans les bacs gris. Ils ne seront pas recyclés et coûteront environ 100 € la tonne en incinération.

Fatalement, le bilan écologique et financier qui en découle est catastrophique. Les objectifs de développement durable imposés par le « Grenelle de l'environnement » ne seraient pas tenus.

Alors, tout au long de l'année, il ne faut pas oublier que trier, réduire la quantité de nos déchets est un engagement pour l'avenir. L'avenir de nos finances et de la planète…

ATTENTION ! Changement de numéro de téléphone :

N° Sitom 04 72 31 90 88

CHARROIN
TOITURES

Tél. : 04 78 05 16 21
Fax. : 04 72 31 63 41
"Les Eclapons" BP 39
69390 VOURLES
Site : charrointoitures.com
Email : charroin.sarl@wanadoo.fr

Entreprise de charpente traditionnelle pour particuliers et collectivités

Service de vente aux particuliers : bois, panneaux, frisette, tuiles, abris à bois, pergolas…

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

Le Plan Local d'Urbanisme mis en révision

Dans le souci de maitriser l'urbanisation dans le village, le conseil municipal a décidé, en octobre dernier, la mise en révision du PLU adopté en août 2009. Cette décision est motivée par divers éléments : d'une part, la trop grande vitesse à laquelle s'urbanise notre commune et d'autre part, la mise en compatibilité avec le Grenelle 2 du 13 janvier 2011, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Lyonnais) adopté le 2 février 2011, et le PLH (Plan Local de l'Habitat).

Le SCOT prévoit 392 logements maximum durant la période 2006/2020. Or, à ce jour, il y a eu 283 déclarations d'ouverture de chantier et suivant les permis de construire déposés, le chiffre de 392 sera atteint très rapidement.

La commune de Vourles se trouve confrontée à un problème majeur lié à une forte croissance urbaine, à la fois dans les secteurs urbanisés (avec de nombreuses divisions parcellaires) et dans le secteur du centre bourg avec des opérations immobilières commencées ou programmées.

Il a été constaté une augmentation considérable des demandes de permis de construire en 2010 et 2011. De plus, au vu des parcelles au centre village, on estime à plus de 750 logements potentiellement constructibles, en l'état actuel du PLU.

Face à cette situation, le conseil municipal avec l'accord des services de l'Etat, a décidé de mettre en place des périmètres d'études. L'aménagement de ces secteurs sera défini suivant des orientations et une programmation bien précises. Les phasages comprendront des délais de construction allant de 2012 à 2040 voire plus.

La révision du PLU permettra également la mise en place de règles d'urbanisme plus strictes et la règle concernant la gestion des droits à construire résiduels permettra d'éviter les trop nombreux découpages parcellaires sur la commune ou tout du moins les diminuer.

Exemple : dans une zone de COS à 0.25, une propriété de 1 000 m² avec maison de 160 m² est divisée pour vendre 500 m². La possibilité de construire sera alors au maximum de 90 m² [1000x0.25)-160] alors qu'elle était de 125 m² (500x0.25) jusqu'alors.

Durant la révision du PLU, la commune bénéficie d'un sursis à statuer qui lui permet de « bloquer » tous les projets qui pourraient dénaturer certains secteurs. Le bureau d'études, qui accompagnera le conseil municipal dans ce travail, a été retenu et un calendrier très serré a été établi sur 2012.

La population sera bien évidemment associée à cette mise en révision du PLU. Deux réunions publiques sont programmées en mars et en octobre.

Evénements au cimetière

Le premier est déplorable. Un acte de vandalisme a eu lieu dans l'ancien cimetière. Le caveau familial de la famille Rivière a été dépouillé de sa magnifique sculpture. Œuvre de Fabich, en marbre de Carrare, d'un mètre cinquante de hauteur, cette sculpture représentait un ange protecteur tenant de la main droite une couronne. Sa valeur est estimée à plusieurs milliers d'euros.

Une partie du patrimoine vourlois a ainsi disparu, remplacé par une jardinière. La commission culturelle avait le projet de faire rénover cette tombe dont l'histoire est particulière. Antoinette Rivière, née Fougerousse, possédait une maison de campagne à Vourles. Sa fille unique, décédée en 1852, a été inhumée dans la commune, ainsi que son époux en 1875. Avant de mourir en 1904, elle inscrivit sur son testament le legs à la commune, d'une somme d'argent, destinée à aider les enfants les plus pauvres et les plus méritants. Ceci sous la forme de deux livrets de 50 francs chacun et pendant une durée de 40 ans. Dans une délibération de 1905, on peut lire : *« Ont été désignés l'élève Rivoiron Jean-Marie, de l'école des garçons, et Thignard Jeanne, de l'école des filles, qui, tous deux, remplissent les conditions exigées par le testament. L'élève Rivoiron a été premier toute l'année, a réussi son certificat d'études et depuis juillet est employé comme domestique. L'élève Jeanne Tignard est d'une famille nombreuse et pauvre ; bien qu'elle pût être utile à la maison, les parents ont fait des sacrifices pour l'envoyer à l'école ; c'est de toutes les élèves, celle qui a le moins d'absences. En conséquence, le prix lui est échu ».*

Si vous avez des informations concernant ce vol, contactez la gendarmerie de Brignais.

Le second événement consiste en la **création du jardin du souvenir**, aux abords du columbarium, situé en bas du cimetière. En effet, la nouvelle réglementation concernant les urnes funéraires rendait nécessaire cette réalisation.

Multi accueil « POISSON LUNE »

MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Après quelques mois de fonctionnement, « Poisson Lune » met en place l'accueil occasionnel.

Accueil à la demi-journée ou à la journée, selon l'adaptation de l'enfant, il peut se programmer un mois à l'avance ou le jour même **en fonction des places disponibles.**

Un dossier de préinscription doit être demandé en mairie.

Service Enfance
04 72 82 04 72
v.querbes-enfance@vourles.fr

PREMIER GOÛTER DE NOËL

Toute l'équipe de Poisson Lune était présente pour accueillir les familles venues nombreuses partager ce moment festif qui clôturait le premier trimestre de fonctionnement.

Dans le hall du multi accueil décoré à cette occasion de panneaux photos illustrant la journée des enfants et du traditionnel sapin de Noël, un moment d'échanges a permis de créer le lien entre les familles, les élus et les professionnels. Les parents ont exprimé leur satisfaction à l'égard des professionnels qui accompagnent leurs enfants dans de magnifiques locaux.

Petits et grands se sont retrouvés autour d'un buffet de gâteaux et friandises, et ont partagé un temps de chansons très apprécié par tous. Un livret de comptines a été offert aux familles pour la maison.

Cabinet de massage-bien-être
www.restzen.fr
ÉNERGÉTIQUE TRADITIONNEL CHINOIS
HARMONISE les énergies
DÉTEND le corps
APAISE l'esprit
1heure - 45 euros
30 min - 25 euros
10 % de remise sur présentation de cette annonce
L'Hiver est à son apogée, les reins sont les organes qui correspondent à cette saison. Ils sont très solicités, c'est le moment de les soutenir.
Je vous propose en cette saison de repos, un massage profond complété de Moxas (technique pour réchauffer et détendre les zones contractées).
Sur Rendez-vous Bruno Boucher 06.50.44.01.62
Entreprise et Domicile : Devis à la demande
Cabinet ouvert du lundi au samedi
19 bis B rue Bertrange Imeldange 69390 VOURLES
Immeuble le Vérone (cabinet médical)
Ce massage ne peut pas remplacer un traitement thérapeutique

Centre de loisirs

Quotient familial	Tarif horaire	Journée avec repas (9h)	½ h supplémentaire	½ journée sans repas (4h)	½ journée avec repas (6h)
< 600	1,25 €	14,25 €	0,62 €	5,00 €	10,50 €
De 601 à 1000	1,90 €	20,10 €	0,95 €	7,60 €	14,40 €
De 1001 à 1500	2,05 €	21,45 €	1,03 €	8,20 €	15,30 €
De 1501 à 2000	2,20 €	22,80 €	1,10 €	8,80 €	16,20 €
> 2000	2,45 €	25,05 €	1,23 €	9,80 €	17,70 €

Les activités des mercredis se sont terminées sur un air de jeux d'autrefois : marelle, tèque, dominos… avec une fréquentation moyenne de 23 enfants.

Les vacances de Noël, ont eu pour thématique « La montagne ». Jeudi 22 décembre, parents et enfants se sont retrouvés autour du sapin et ont dégusté le goûter, préparé par ces derniers. Le centre a fermé ses portes le vendredi 23 décembre, pour rouvrir le mercredi 4 janvier.

Vacances d'hiver du 13 au 24 février.

Félix et Laurie, les animateurs accompagneront les enfants avec un super programme. Pour les inscriptions ou tout renseignement, merci de contacter Nathalie Balland au 06 77 65 44 48 ou par mail : centredeloisirsvourles@gmail.com

Nouvelle tarification à compter du 1er janvier 2012

La subvention CAF n'est plus basée sur une journée de présence de 10 heures, mais sur le temps de présence réelle des enfants.

Les nouvelles bases de tarification sont donc les suivantes :

- pour une journée complète, la facturation se fera sur 9 heures minimum et si l'enfant reste plus de 9 heures, la facture sera ajustée à la une demi-heure supplémentaire,
- pour les 1/2 journées : la facture sera de 4 heures pour une présence sans repas et de 6 heures pour une 1/2 journée avec repas.
- Le prix du repas sera de 3 €.

Une pause pour l'espace Jeunes

La fréquentation de l'Espace Jeunes, depuis l'été, est en constante diminution. En conséquence, et après rencontres et échanges avec Alpha 3A, il a été décidé de suspendre son fonctionnement. La commission Jeunesse se donne plusieurs mois de réflexion, pour envisager une réponse plus appropriée, au plus de 14 ans.

L'accueil des enfants de 13 ans, par le centre de loisirs, est actuellement à l'étude.

RAMI

Temps d'éveil musical

La fête de Noël du RAMI a eu lieu lundi 12 décembre à la salle polyvalente de Charly. Cette manifestation a été organisée par le « RAMI » et le multi accueil de Charly « Les Tiloulous ». Le théâtre de Zephirin présenta le spectacle de marionnettes « Pomme Poire Figue et Pâte de fruits ».

Parents du relais, assistantes maternelles, parents des Tiloulous, enfants de la crèche, élus des communes ont partagé ce moment. Le grand goûter de Noël, offert par le Rami et la crèche de Charly, a ravi petits et grands avec ses bûches, papillotes, fruits et brioches !

Une nouvelle formation autour du thème de la communication a été mise en place pour les assistantes maternelles. L'intervenante, Bénédicte Dumont, animera ces séances de janvier à mars et d'octobre à novembre 2012.

Le RAMI accueille depuis le mercredi 2 novembre, M. Lawson, intervenant en musique et percussions africaines. Il a déjà joué durant six séances auprès de chaque groupe d'assistantes maternelles et enfants qui ont pu écouter, chanter, apprendre, rythmer et danser.

Ces ateliers d'éveil musical ont pour objectif le développement du rythme chez le jeune enfant, de la motricité, de la concentration, de l'apprentissage, de la créativité et de la réflexion.

Le prochain atelier « Parents-Enfants » aura lieu au mois de mars et sera animé par Caroline Almosnino, responsable du RAMI.

ADMR

Les services de l'ADMR s'adressent à tous, à tout moment de la vie.

Actifs, retraités, valides ou dépendants, parents avec des enfants à charge, vous trouverez une réponse à vos besoins auprès de notre association.

Nos services :

- Aide à la vie quotidienne (entretien du cadre de vie, préparation des repas, courses, accompagnement aux sorties, etc.)
- Aide aux actes de la vie courante (lever, coucher, toilette, habillage, prise des repas, etc.)
- Aide à l'éducation des enfants (garde d'enfant, aide aux devoirs, soutien parental, etc.)
- Téléassistance (Filien)

Pour une qualité de service encore meilleure, l'ADMR souhaite accueillir de nouveaux bénévoles pour renforcer et renouveler l'équipe !

L'équipe actuelle :

1 secrétaire à mi-temps, 10 intervenantes à domicile, salariées, et des bénévoles qui encadrent l'équipe.

Association ADMR :
rue de la Combe à Vourles
Tél. / Fax : 04 72 31 10 56
admr.vourles@orange.fr

LE VERGER
DES 7 CHEMINS

Parking assuré

- Fruits,
- Légumes,
- Fromages,
- Charcuterie,
- Œufs,
- Confitures,
- Miel,
- Vins...

Chemin de la Tuilerie - 69530 ORLIÉNAS
Tél. 04 72 31 11 83

SPECIALISTE CORRECTION AUDITIVE

AUDIOVAL

Valérie GERBERON-BONHOMME
AUDIOPROTHESISTE D.E

Toutes les solutions auditives:
Bilan auditif non médical,
Appareillage après essais,
Suivi de toute adaptation même déjà existante ,
Systèmes amplifiés pour la télévision, le téléphone, les sonneries...
Protections anti-bruit et anti-eau...

du lundi au samedi sur rendez-vous au :
04.72.31.72.61

BRIGNAIS – 2A ROUTE DE LYON – Rond-Point de la S.P.A - accès ♿ Ⓟassuré – Bus 101/105/125

CCAS / Distribution des colis de Noël

Samedi 17 décembre, le matin, les élus adultes accompagnés d'élus du Conseil municipal d'enfants ont rendu visite aux personnes âgées inscrites afin de leur remettre le coffret gourmand offert par le CCAS.

Ces colis sont destinés à ceux qui ne peuvent pas participer au repas de Noël ou au voyage de printemps. Cette distribution est un moment d'échanges entre trois générations, permettant à certains anciens de sortir un peu de leur solitude. Toujours accueillis avec chaleur, les élus grands et petits remercient les personnes visitées.

Lundi 19 décembre, accueillis par M. Longchamp, M. le Maire accompagné de Pascale Hauk et Annie Fernandes ont participé au goûter de Noël de la maison de retraite et ont remis à chacun des résidents un coffret de confiserie. Cette attention de la part des élus les touchent chaque année. Gâteaux et jus de fruits furent partagés dans la bonne humeur.

CCAS / Arbre de Noël 2011

UN AIR DEGIVRE DE MUSETTE DANS UNE AMBIANCHE CHALEUREUSE

Samedi 3 décembre, à l'occasion du traditionnel Arbre de Noël des Séniors, monsieur le Maire, les conseillers municipaux et les membres de la commission sociale ont, avec un réel plaisir, accueilli une centaine de personnes, à la salle des Fêtes. Le nombre conséquent de participants montre une nouvelle fois que c'est un moment important, attendu de tous.

Nous remercions pour leur présence Pierre Neyroud, maire honoraire et son épouse, le représentant de l'église protestante monsieur Garrett, ainsi que les membres du CCAS et les élus. Autour des habitués (Joyeux Bouquins, les « mamies » de l'ancien club de la bonne humeur et des résidents de la maison de retraite), de nouveaux Vourlois et de récents septuagénaires participaient avec joie à cette journée.

Après un apéritif servi par les conseillers municipaux et un délicieux repas, les convives ont assisté avec entrain au spectacle « Guingette show, Musique Dégivrée ». Maëlle et Virginie deux jeunes chanteuses pétillantes et dynamiques ont fait plonger le public, dans leur univers de la guinguette dégivrée, en revisitant les standards de la chanson française, de Fréhel à Bourvil en passant par Piaf, Brel, Brassens. Un certain Michel, convive, a eu l'honneur de se retrouver sur scène à leurs cotés et s'est prêté de bon cœur à quelques pas de danse, sous les applaudissements.

Comme l'a rappelé Pascale Hauk *« l'Arbre de Noël est l'occasion pour monsieur le Maire, l'équipe municipale et le CCAS de témoigner de l'attachement porté à nos ainés, en partageant avec eux un moment festif. Par delà, c'est toute l'année que nous avons pleinement conscience de la richesse que sont les séniors pour notre village et de notre responsabilité de mettre en œuvre les moyens de les accompagner et de faciliter leur quotidien. Nous restons, élus, à votre écoute.»*

Groupe Scolaire Girard Desargues

En octobre dernier, l'école Girard Desargues, toutes sections confondues, a participé à la semaine du goût organisée par Elyane Clop, conseillère municipale déléguée aux Affaires Scolaires. La dégustation de divers produits, fromages offerts par un parent d'élève, différents pains et produits locaux (confiture, jus de fruits…), a permis aux enfants de faire travailler leurs papilles. Ils ont apprécié ces moments gustatifs.

Le mois de décembre fut chargé en animations. Il commença par le marché de Noël qui connut un franc succès, avec les décorations confectionnées par les élèves.

Les enfants de l'école maternelle assistèrent le 9 décembre, à « la soupe d'Amédée ». Un spectacle sorti du potager qui, à travers le toucher et la musique, offre un regard frais sur l'écologie, la tolérance, la différence et la solidarité. (En février, un autre spectacle « Le monde de rêve » sera présenté aux petits.)

Ce fut ensuite la remise aux Restos du Cœur, des jouets collectés et soigneusement emballés par les enfants.

Les élèves du cycle 3 participeront à une animation « Education à l'environnent durable » financée par la CCVG. L'intervention sur le thème « Consommation responsable » sera réalisée par l'association Naturama. A l'aide de jeux pédagogiques sur les fruits et les légumes locaux de saison, les enfants mesureront l'importance des circuits courts de consommation, de l'agriculture locale et de proximité. Une visite d'exploitation locale sera effectuée pour aller à la rencontre d'un agriculteur, ainsi qu'un reportage photo.

Une autre animation menée par le SMAGGA : « Le Garon, c'est la pêche » permettra aux élèves du cycle 3 de découvrir poissons et invertébrés. Après une initiation à la pêche et captures à l'épuisette des invertébrés, ils réaliseront une fresque aquatique (faune et flore).

Institution Louis Querbes

www.collègelouisquerbes.fr

ECOLE LOUIS QUERBES

Toute l'équipe de l'école Louis Querbes vous souhaite une excellente année 2012.

Que s'est-il passé ces derniers mois dans notre école ? Petit flash back.

Les cycles 1 et 2 ont assisté au spectacle de la compagnie des trois chardons, intitulé « L'Arbre roux ». Ils sont allés en ce début d'année, chanter et applaudir Patrick di Scala, au Sémaphore d'Irigny.

En décembre, notre vedette lyonnaise, Guignol, nous a présenté deux spectacles à Maison Forte. Et les enfants ont mis tout leur cœur pour répéter les chants de Noël, décorer l'école et préparer notre goûter traditionnel de fin d'année, en cuisinant de délicieux sablés.

Un grand merci aux parents et aux membres de l'APEL pour leur aide et leur investissement.

COLLEGE LOUIS QUERBES

QUAND APPRENDRE, S'APPREND !

Un jour un élève nous interpelle avec cette question : « Monsieur, est-il possible d'apprendre à apprendre ? »

Eh bien, oui ! Partant de là, intégrer une heure d'initiation à la gestion mentale, dans l'emploi du temps des élèves de sixième, c'est permettre à l'élève tout nouvellement arrivé au collège, d'acquérir plus facilement et plus rapidement les méthodes de travail nécessaires à une bonne intégration. **Cette pédagogie qui conduit l'élève à prendre conscience, par l'introspection, de son propre fonctionnement intellectuel le rend acteur de sa formation. Ainsi, au-delà de l'efficacité, est également visée l'autonomie de l'élève en l'amenant à s'appuyer sur ses stratégies gagnantes, non seulement dans le cadre scolaire, mais aussi dans sa vie quotidienne, voire dans sa vie d'adulte plus tard.**

Jusqu'aux vacances de Toussaint, le début de l'année a été consacré à l'organisation et à la gestion du temps de travail. Ensuite, quatorze séances de méthodologie sont réparties de novembre à juin. Les élèves travaillent en demi-groupe, de douze à quatorze élèves maximum.

Le premier cours s'appuie sur l'expérience de l'élève notamment sur sa difficulté à être attentif. En effet, à la question : « A qui a-t-on déjà reproché de ne pas être attentif ? », beaucoup de mains se lèvent ! Ils abordent alors le premier exercice avec beaucoup de curiosité. Exercice qui vise à leur faire découvrir, en s'appuyant sur l'expérimentation, l'importance de l'évocation, dans le fait d'être attentif. Les progrès se manifestent par une meilleure attention et concentration pendant les cours.

On aborde ensuite le geste de mémorisation en les amenant à découvrir leur « type » de mémoire, ainsi que les différentes façons d'apprendre une leçon ; un poème et un schéma ne se mémorisent pas de la même façon ! Ainsi la mémorisation à long terme s'améliore.

Si le collégien n'a pas eu la chance de bénéficier de cet enseignement en sixième, il peut s'inscrire aux ateliers méthodologiques du mercredi après-midi qui visent à lui faire découvrir l'essentiel de cette pédagogie. Il travaillera alors au sein d'un petit groupe de huit élèves maximum, à raison d'une heure trente par séance, pendant cinq mercredis consécutifs. Il bénéficiera alors de conseils personnalisés.

Et pour terminer, nous laisserons la parole à Titouan, élève de quatrième, qui à la fin d'une séance exprima son enthousiasme sous forme de slogan : **« Pour travailler plus facilement et mieux mémoriser, essayez la gestion mentale ! »**

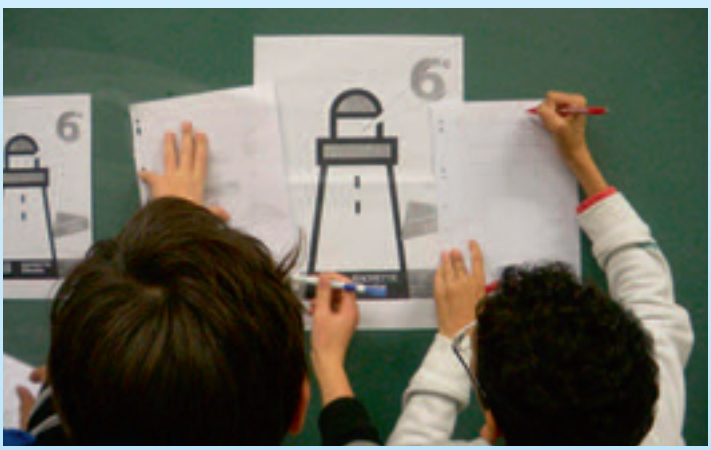

L'association *Mémoires Vourloises* raconte :

LES SAPEURS-POMPIERS DE VOURLES de 1850 à aujourd'hui

En 1850, le Conseil Municipal de Vourles expose au Préfet du Rhône son souhait de créer un corps de sapeurs-pompiers.

Paul Jaricot, propriétaire de la maison forte, décédé l'année précédente, a fait un legs destiné d'une part à l'aide aux nécessiteux du village et d'autre part à l'achat d'une pompe à incendie.

Sans plus attendre, le Conseil vote une somme de 600 francs pour équiper une compagnie de sapeurs-pompiers : casques garnis d'une chenille noire, sabres et baudriers vernis noir.

Nous sommes sous la Seconde République, avant le sacre de Louis-Napoléon Bonaparte. La compagnie de sapeurs-pompiers est rattachée à la Garde Nationale et les officiers -le capitaine Fougerousse et le lieutenant Poizat- ont été élus par leurs hommes. La pompe est remisée dans un local rue de la Combe.

En 1876, un décret amène à réorganiser le corps qui compte 32 hommes ; le Conseil Municipal prend l'engagement d'assurer les dépenses de fonctionnement pendant 5 ans et instaure un règlement. Les pompiers de Vourles ne souhaitent pas être armés.* L'effectif diminue sensiblement dans la commune qui compte plus ou moins un millier d'habitants : 28 hommes en 1882, 22 en 1909.

En 1914, la maison Besséas prend feu au cœur du village face à « La Grande Maison » et c'est une chaîne humaine qui alimente la pompe à bras avec l'eau de la Serve, heureusement toute proche !

La première guerre mondiale désorganise complètement le corps ; comme partout, les tenues ont été réquisitionnées sans que la commune soit indemnisée… Après guerre, elle n'aura pas les moyens d'acheter un nouvel habillement, mais renouvellera régulièrement son engagement financier ; un habitant est rémunéré pour entretenir la pompe et la manœuvrer tous les trimestres.

Durant l'été 1923, un grave incendie se déclare dans les bois du château de la Roche. Le propriétaire, monsieur Fornas, chef d'escadron en retraite, note que « la population est accourue avec empressement » et fait un don de 900 francs.

Pourtant, les volontaires (qui peuvent intégrer le corps dès 16 ans) se démobilisent, les officiers démissionnent et en 1938, le Conseil Municipal est contraint de demander à la commune voisine de Charly d'assurer le service d'incendie.

A la veille de la seconde guerre mondiale, un sursaut ranime le corps des sapeurs-pompiers vourlois qui réunit douze hommes à la tête desquels on trouve l'artisan Robert Peyratout et l'arboriculteur Claude Billard (qui est aussi le sourcier du village). Une motopompe à moteur est acquise et un nouveau local

mis à disposition, à côté de l'église. Il sera régulièrement aménagé jusqu'à être creusé de plus d'un demi-mètre pour accueillir un véhicule plus haut et servira jusqu'en 1987.

En 1960, Claudius Pourchet est chef de centre, son frère Léon Pourchet lui succède en 1965 pour 20 années de bénévolat à la tête des pompiers vourlois. En 1985, ils occupent la caserne au pied de la rue Louis Querbes et c'est Raymond Barcel qui manage le corps et gère les adaptations imposées par les nouveaux statuts.

Jusqu'en 1964, c'est avec la voiture d'un particulier que l'on tractait motopompe et dévidoir, puis une fourgonnette Peugeot D4B fut aménagée pour tracter le matériel et transporter les hommes. Elle sera remplacée en 1978 par un véhicule qui durera jusqu'en 2003 !

Pendant un siècle, les cloches de l'église ont alerté la population et les pompiers volontaires, avant que ne soit installée la sirène d'alerte dont on entend toujours le test, le premier mercredi du mois. En 1985, les pompiers furent équipés de récepteurs individuels et en 1990, une femme intégra les pompiers.

Les Vourlois se souviennent de quelques incendies mémorables :

- En 1950, une maison au Bois des Côtes ; une borne à incendie sera installée au milieu du Bois.
- L'incendie de Carnaud, en 1972, où un hectare de bâtiments fut dévoré par les flammes.
- Une nuit de 1975, dans la fabrique de cercueils, rue Louis Vernay « On a vite été debout » raconte une riveraine !
- En 1991, un entrepôt de palettes exigea l'intervention des pompiers de Lyon. Leurs pompes étaient si puissantes qu'elles eurent tôt fait d'éponger l'eau des réseaux…

Lutte contre les feux, les inondations du Garon, les orages violents, les nids de frelons, la chute des lignes électriques : c'était le travail des pompiers jusque dans les années 1980 et ils comptaient une quinzaine d'interventions par an. Mais tout a changé : le statut des sapeurs-pompiers, comme les besoins de la population.

Les sapeurs-pompiers du Rhône, dont vingt cinq Vourlois, sur un effectif de cinquante occupent désormais le casernement Vourles-Brignais, route de Brignais, depuis 2008. Le matériel et les équipements qui étaient communaux ont été transférés au Département. Le bénévolat est devenu du volontariat indemnisé, les appels concernent pour 70 % des secours à personnes et on compte sur Vourles plus ou moins 120 interventions par an, pour un total d'environ six cents sur l'ensemble du secteur. Nos pompiers sont de plus en plus formés aux nouvelles technologies, comme aux nouveaux dangers qui menacent environnement et population. Communes et entreprises ont le souci d'embaucher du personnel, susceptible de servir dans le corps des pompiers.

Mais ce qui perdure, c'est la disponibilité et l'engagement de ces hommes et de ces femmes, leur sens du devoir au service de leurs concitoyens, c'est l'envie de s'engager des adolescents Jeunes Sapeurs-Pompiers et le plaisir qu'ils ont à se retrouver tous ensemble, avec leurs familles, le 4 décembre pour fêter la Sainte Barbe !

**Créé par Napoléon Premier, le corps des sapeurs-pompiers est un corps du génie, donc militaire. Sapeur est synonyme de soldat.*

2011 en photos

Voeux du maire à la population

Foulée Vourloise

Exposition FUSARO

Première cérémonie citoyenneté

Pot inauguration de la nouvelle place Duclaux

Visite des collégiens Italiens

Olympiades

Accueil des Nouveaux Vourlois

Remise des prix aux cm2

Fête de la musique

Destruction de la salle

Inauguration Place André Morel

Fête des sports

École publique agrandie

Inauguration Pôle Enfance

Multi accueil

Repas au multi accueil

Fête des Vourlois

Nouvelle classe de M. Crocfer

Fête des lumières

Commémoration du 11 novembre

Réaménagement du stade

Arbre de Noël des seniors

Fête des lumières

Hommage à COUTY

DU 2 AU 18 MARS 2012
de 14 h à 18 h
Salles d'exposition de Maison Forte

Jean Couty membre éminent du cercle étroit des grands peintres lyonnais du XXe siècle, nous a quitté il y a 20 ans, en nous laissant son œuvre, une peinture ciselée dont il a su à merveille faire jaillir la lumière, à travers des couleurs que les « Fauves » ne renieraient pas.

L'artiste a été célébré ces dernières années, à travers plusieurs expositions.

Cet hommage à Couty présentera des toiles exceptionnelles, ceci grâce à la collaboration de son épouse Simone et de son fils Charles, à la fondation Bullukian et à des collectionneurs privés.

Catalogue de l'exposition: 10€. Entrée libre.

Bibliothèque

NOUVEAU :
Ouverture le vendredi de 16h à 18h

ACQUISITIONS 2011

En 2011, la bibliothèque a acquis 416 livres.

Du Goncourt au Fémina en passant par le Médicis ou le Renaudot, tous les romans primés lors de cette dernière rentrée littéraire sont disponibles à la bibliothèque.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des titres acquis en 2011, tous secteurs confondus, sur le site de la mairie www.vourles.fr, rubrique vie pratique, onglet culture ou consulter le catalogue en ligne sur le portail internet de la bibliothèque: bib-vourles.dyndns.org

Hit parade des livres les plus empruntés :

- Fiction adulte: *Le testament d'Ariane*, de Françoise Bourdin, ex-æquo avec *L'hypnotiseur*, de Lars Kepler, *La couleur des sentiments*, de Katryn Stockett, avec *Dans le berceau de l'ennemi*, de Sara Young
- Documentaire adulte: *3096 jours de Natascha* Kampusch, ex-æquo avec *Le Fils*, de Michel Rostain
- Fiction jeunesse: *Tracteur*
- Documentaire jeunesse: *L'art en 100 chefs-d'œuvre*, de Sonia Chaine ex-æquo avec *L'Atlas d'astronomie*, de José Tola.

ANIMATIONS 2012

La prochaine heure du conte, samedi 4 février (10 h 30-11 h 30) sera consacrée aux animaux des airs.

Le 24 mars vous retrouverez les animaux de la ferme et le 28 avril, les animaux de la mare…

Les amis de la bibliothèque vous proposent **l'exposition Carnets de Voyage**, mode d'emploi qui vous

permettra de créer votre propre « carnet de voyage ». Mettez en scène vos notes, vos croquis et vos photographies pour garder une trace de vos voyages. Vous pourrez admirer et faire découvrir les trésors collectés lors de vos périples. Cette exposition, réalisée et prêtée par la médiathèque départementale du Rhône, sera visible du **28 février au 18 avril**.

TAXI VOURLOIS
Tél. 04 72 31 13 14
JOUR ET NUIT - 7 J/7 - 24 H/24
TOUTES DISTANCES

.....OSEZ LA PROPRETE!!!
sarl"KOM.9"
pere et fils
tous travaux d'entretien et nettoyage
04.78.05.71.56
06.86.33.50.79
12 rue de VERDUN
69390 VOURLES

Artistes Vourlois

SALON ART ET LUMIÈRE
DU 5 AU 14 MAI 2012
Salles d'exposition de Maison Forte

Les amateurs de belles œuvres d'art seront comme chaque année au rendez-vous printanier du Salon Art et Lumière.

Le comité de sélection a retenu une quinzaine de nouveaux artistes dont les œuvres rejoindront celles des peintres déjà appréciés du public fidèle au Salon.

Quant aux artistes de Vourles, que l'on a toujours plaisir à retrouver, la sélection de leurs travaux se fera au mois de mars.

L'invitée d'honneur, Joëlle Rousselet, présentera une collection significative de son talent éclectique, du dessin à l'acrylique en passant par pastel et huile.

Clé Musicale Vourloise

L'Assemblée Générale de la Clé Musicale s'est tenue le 18 novembre 2011, en présence de parents d'élèves, de Delphine Gayot, coordinatrice du Pôle Classique, de monsieur Serge Fages, maire de Vourles et de Marie-Thérèse Praly, conseillère municipale.

La présidente Claire Lavier a présenté le bilan de l'année et les projets à venir : partenariat avec les cuivres de Givors, trois concerts à Vourles, participation à la fête de la musique, concerts à Givors et à Vernaison, développement d'une option musique au baccalauréat et reconduction des ateliers de musiques actuelles qui allient si bien, réponse pédagogique et souhait des jeunes.

Composition du bureau :

- Présidente : Claire Lavier, 04 78 05 08 35
- Trésorière : Nadine Belot
- Secrétariat / gestion : Nathalie Tissier-Desfrançais, 04 26 63 83 06
- Suivi du matériel et logistique des événements : Alain Ecochard et Mario Méreu
- Chargée de communication : Pascale Lotteau, 04 72 31 78 46 / 06 86 72 88 68
- Lien avec la commission culturelle : Christian Perattone
- Coordinateurs : Jean-Luc Chambéry : 06 62 33 73 29, Delphine Gayot : 06 74 82 18 63
- Membres actifs : Marie-Thérèse Praly, Vilma Méreu, Fabrice Sabot

E-mail : laclemusicale@gmail.com
Site : http://vourles.over-blog.com

DATES À RETENIR :

- **Trois groupes des ateliers de musiques actuelles participeront à des concerts** avec les cuivres de Givors : **samedi 2 février, à Givors et samedi 5 mai, à Vernaison.**
- **samedi 31 mars :** concert classique/acoustique : « un petit tour en… Amérique » au théâtre de Maison Forte
- **samedi 12 mai à 19 heures :** concert de musiques actuelles « Electric Version » (travail des ateliers) dans le cadre de la saison culturelle à la salle Jean de Pascal.

Asten
VIABILITÉ
Voirie - Dallage - Pavage - Asphalte
ÉTANCHÉITÉ
Asphalte multicouche - Membrane PVC
Bardage couverture industrielle
Tél. : 04 72 31 59 31 - Fax : 04 72 31 59 48
Parc d'Activités du Pont Lunettes
2, rue du Pont Lunettes - 69390 VOURLES

Coulisses de Maison Forte

Contact : "Coulisses de Maison Forte" - 2, rue des Vallières 69390 VOURLES
Tél. 04 78 56 83 37 – 06 18 69 27 44
Mail : coulisses.mforte@free.fr
Site : www.coulisses.mforte.free.fr

Les ateliers théâtre et improvisation de Coulisses de Maison Forte travaillent activement à la présentation de leur spectacle de fin de saison entre mi-mai et mi-juin 2012. La troupe produira début mars un classique de notre maître, Molière. Première production de Coulisses Maison Forte interprétant ce répertoire, à ne pas manquer !

Fin novembre, l'édition 2011 des Automnales de Vourles **« Les Automnales de l'Humour »** a rencontré un vif enthousiasme autant auprès des spectateurs qu'auprès des troupes Adultes et Jeunes, invitées à partager ces moments de rencontres.

Les deux spectacles, Que d'espoir ! *(troupe Coulisses MF)* et La Leçon (troupe *Les Dardounnets*, venue de la région parisienne) ont mis la barre haute quant à la qualité de jeux et de l'humour se dégageant des textes.

Une comédie policière démêlait dans une belle scénographie, l'intrigue d'un non crime, déjouant là aussi l'âme humaine : Huit femmes (*Théâtre Sans Nom de Lyon*).

Le **Temps Jeunes** a été un moment privilégié et sublime. Dans la bonne humeur, les vingt sept jeunes des troupes Jeunes de Charly, *Sol*, de Jonage, *Jonag'en* Scène et de *Coulisses Maison Forte*, ont participé à un stage initiation « Improvisation ». Dans l'après midi, ces troupes nous ont présenté leur spectacle. Finissant en délire, des équipes « improvisées » se sont « joutées » à coup de saynètes.

Le spectacle n'était pas uniquement sur scène, mais aussi dans le hall d'accueil avec les expositions des ateliers peinture de la *Palette vourloise* et des ateliers encadrement, art floral, peinture sur bois de l'*AVF*.

Sans oublier, le patrimoine vourlois à découvrir : durant le Temps Jeunes, une dizaine d'accompagnants / spectateurs ont apprécié les lieux historiques de Vourles, guidés par Laurent Saint-Jalmes.

Un grand merci à tous les acteurs de cette édition inoubliable des Automnales. Le public, encore trop peu nombreux, venu de Vourles, de Lyon, du département, mais aussi de la Drôme et de la Haute Loire, a affirmé son plaisir d'avoir des spectacles présentés du vendredi soir au dimanche après-midi et exprimé ses encouragements à continuer cette organisation.

PROGRAMME À VENIR :

- 8 au 11 mars : *Le médecin malgré lui* de Molière, mis en scène Sabine Roche.
- 10 au 12 mai : *Tant d'Espace entre nos Baisers* de J. Dragutin, mis en scène Christian Verdier.

A chacun Serpent

Jonag'en Scènes

Huit femmes

La Leçon - Cie Les Dardounnet

Institut de Beauté
SÉRÉNITÉ
soins et détente
Soins du corps, du visage, des mains, beauté des pieds, maquillage, épilation, massage relaxant, massage manuel amincissant.
Esthéticienne
Agnès SHAW
06 21 83 05 42
Serenite.institut@gmail.com
Lot "Le Clos Chevalier"
7 ter, rue JM Chevalier
69390 VOURLES
Ouvert du Lundi au Samedi midi, sur rendez-vous

AVF www.avf-vourles.fr

Cette saison, l'association a proposé pour la première fois :

- **Un atelier « Arts du Cirque »** pendant les vacances de la Toussaint. Le grand succès de ce stage, nous amène à en proposer un nouveau, pour les prochaines vacances scolaires, du 13 au 17 février 2012. Réservations auprès d'Engracia Guichard 06 08 52 90 64.

- **Un atelier « Zumba » :** c'est une fête du fitness et de la danse latine exaltante, efficace, facile à suivre, pour brûler des calories et emmener les personnes, vers la joie et la santé. Ce premier stage a attiré un public de connaisseuses qui tout en dansant se sont préparées une silhouette de rêve, pour les fêtes de fin d'année.

- **Cours d'Espagnol** dispensés, le mardi soir de 19 h à 20 h 30, salle AVF. Contact 06 08 52 90 64

Atelier culinaire

Apéritif dînatoire : jeudi 2 février à 10 h, mardi 7 février à 18 h 30

Menu Plancha : les mardi 22 mai à 18 h 30, jeudi 31 mai à 10 h, mardi 5 juin à 18 h 30.

Art floral

11 février, 10 mars, 21 avril, 12 mai, 2 juin (fête des mères)

Le bureau de l'AVF vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012 !

Bureau :

Présidente : E. GUICHARD, ... 04 78 05 32 88
Vice Présidente : F. ROBERT, ... 04 78 05 21 92
Secrétaire : L. ZEHMANN, ... 04 78 05 38 07
Trésorier : D. POMMIER, ... 04 78 56 21 89
Trésorier adjt : E. CINQUIN, ... 04 72 31 07 84

Rappel des principales manifestations à venir :

- Mardi Gras : ..... 21 février 2012
- Vide greniers : ..... 4 mars 2012
- Fête du cirque : ..... 26 mai 2012
- Fête des mères et des pères : ..... 1er juin 2012
- Gala de la danse : ..... 30 juin 2012

GARAGE DES SOURCES
AGENT PEUGEOT
PEUGEOT

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE

63, rue des Sources - Zone Industrielle - 69230 Saint-Genis-Laval
Tél. 04 78 51 65 00 - Fax : 04 78 50 31 16
peugeot@gge-des-sources.fr - www.peugeot.com

Les Joyeux Bouquins

Remise récompenses aux deux premiers

Semaine bleue du 17 au 21 octobre

Plusieurs Joyeux Bouquins ont participé à différents ateliers :
- écriture à la plume par les élèves,
- initiation à l'informatique,
- tricot et tricotin au centre aéré,
- rencontre et goûter avec les enfants du Rami,
- jeux de société avec deux classes.

Quelques uns ont assisté à la conférence « Etre grands parents d'aujourd'hui ».

Concours de belote du 5 novembre

34 doublettes ont participé dans une ambiance très sympathique à l'après-midi belote coinchée. La visite de Pascale Hauk, adjointe aux affaires sociales, a été très appréciée. Merci aux sponsors pour leurs nombreux lots et à tous les Bouquins qui se sont investis sans compter.

Repas de fin d'année du 6 décembre, à la salle fêtes

Le Président et le bureau ont eu le plaisir d'accueillir monsieur le Maire Serge Fages et madame la première adjointe, Elisabeth Mesnier, en présence de 74 Joyeux Bouquins.

Le 12 décembre – Atelier gourmand

Les Joyeux Bouquins se sont retrouvés pour un atelier gourmand « autour du chocolat » ; après midi convivial qui a permis à chacune d'échanger recettes et savoir faire. Cette nouvelle activité sera reconduite en 2012 avec d'autres thèmes. Cet atelier est ouvert à tous. Si vous souhaitez participer, joindre Sylviane au 04 78 05 24 13.

Séance Coiffure
04 78 05 31 64

Diagnostic personnalisé
Produits Bio / Couleur au Yaourt
Domicile sur demande

Du Mardi au Samedi
Nocturne le Vendredi

17 rue Louis Vernay VOURLES

Appel Classes en 2

Vous êtes nés dans une année en 2, venez rejoindre les classards.

Pour cela, contactez la présidente, Marie Agnès GROSS au 04 72 31 78 43 ou par mail : vourles.classe.an2@hotmail.fr.

Nous sommes un groupe de tous âges, né dans une année qui se termine par un 2 (1912, 1922, 1932, 1942...), nous allons participer à l'animation de Vourles en 2012.

Voici les actions prévues, à ce jour :
- mi Mars, boum des 10 ans : pour les enfants nés en 2002, ils auront une convocation par l'intermédiaire de l'école. Cela se déroulera en fin d'après midi, un soir de semaine,
- Samedi 24 et dimanche 25 mars, vente de brioches auprès des foyers du village,
- Dimanche 13 mai : journée des classes en 2, à la salle des fêtes,
- Fête des vourlois : tenue de la buvette,
- Sortie pour aller voir ensemble un spectacle.

Comité de Jumelage

MAMMA MIA
Samedi 17 mars à 20 h 30, Salle Jean de Pascal

Quelle chance ! Mamma Mia vient jusqu'à Vourles, grâce à une troupe de jeunes comédiens italiens, découverte en juin dernier, par le comité de Jumelage. Primadonna Ensemble reprend les chansons originales du Groupe ABBA. La jeunesse et la fougue des chanteurs et comédiens font merveille.

Ne manquez pas cette soirée mémorable. Les Italiens mettront un point d'honneur à interpréter une partie du spectacle en français. Quant à la musique d'ABBA, elle est dans toutes les mémoires.

Ce spectacle fait partie de la saison culturelle. Tarifs : Adultes 12 €, moins de 18 ans 5 €, moins de 12 ans : gratuit. Il est indispensable de réserver au 04 78 05 23 80.

Palette Vourloise

Avec la nouvelle année, un nouveau professeur de peinture est arrivé à La Palette Vourloise : Fanny Bailly. En effet, Fanny, qui souhaitait partager son amour de la peinture et des mots, a décidé de rejoindre notre association, afin de donner des cours de peinture et ce depuis le 13 janvier.

Elle vous propose donc trois cours tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30, de 17 h à 19 h et de 19 h 30 à 21 h 30, dans la salle de La Palette Vourloise à Maison Forte. Egalement un stage un samedi par mois.

Si vous souhaitez intégrer l'un de ses cours ou tout simplement avoir des renseignements, n'hésitez pas à contacter Marie Issartial au 06 99 73 93 41 ou j.issartial@hotmail.fr

Jean-Jacques Wambst continue ses cours des lundis et mardis ainsi que ses stages de peinture et de sculpture un samedi par mois.

La Ronde Folklorique

Depuis la rentrée, plusieurs chorégraphes sont venus nous faire découvrir les danses de leur pays.

Au mois d'Octobre, c'est Gabriela et Gica Popa, un couple de chorégraphes de Transylvanie nous ont appris des danses de Roumanie. D'autres groupes de la Ronde s'étaient joints à nous. Ce fut une soirée sympathique et très appréciée. Au mois de Novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir à nouveau Lilian Danchev, chorégraphe bulgare, avec un répertoire de danses très diverses. Un trimestre varié pour les danseurs de la Ronde.

Martine BLANC : 06 68 87 20 84

Hatha Yoga

L'atelier YOGA ENFANTS fonctionne à nouveau, les mercredis de 15 h 30 à 16 h 45, à la salle des fêtes.

Actuellement, neuf enfants de 5 à 13 ans, très motivés se retrouvent. A tout moment de l'année, les enfants intéressés peuvent venir faire un essai, sans nous contacter au préalable.

Des inscriptions en cours d'année sont toujours possibles :

- en DO-IN, le lundi soir 19 heures et mercredi 8 h 30 - contact Bruno au 06 50 44 01 62,
- en Yoga Adultes, pour les cours du mercredi, à 17 heures et du jeudi à 19 h 30 - contact Anyk au 06 47 19 37 74.

Club de scrabble

En ce début de saison, l'évènement phare dans l'activité du CSV fut l'organisation du 10e tournoi national, les 1er et 2 octobre qui a mobilisé une bonne partie des membres du club.

370 joueurs environ se sont succédés salle Jean de Pascal, pour l'une des deux épreuves au programme. Le tournoi du samedi était joué en trois minutes par coup, celui du dimanche en deux minutes par coup. Chacun des deux tournois était jumelé par internet avec les centres de Carpentras et de Saint Gaudens, ce qui permit d'étendre le champ de joueurs et de relever le niveau des épreuves. Le tournoi du samedi a été remporté par l'annécien Gérard Boccon, celui du dimanche a vu la victoire d'Alexander Guilbert, du club de Ronchin (59).

Plusieurs membres du club se sont distingués dans les compétitions régionales et nationales de la rentrée. On citera, pour ne retenir que les résultats les plus remarquables: Jean Gélineau qui a remporté le tournoi de Villefranche en parties originales, Rémy Poulat, vainqueur à Grenoble, Sylvain Ravot, vainqueur à Valence et Laurent Mahé, 1er joueur régional au simultané mondial de blitz.

Séances hebdomadaires à la Salle des Fêtes de Vourles: Lundi 13h45 - Jeudi 18 heures (parties normales) ou 20 heures (parties simultanées)

Contact: Sébastien GIANNINI - Tél.04 78 50 96 18 ou 06 74 86 74 02 E-mail: giannseb@gmail.com
Site web: http://commesurduvelours.blogspot.com

FNACA

Comme chaque année, une importante délégation du Comité était présente à la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre, afin d'honorer nos anciens.

Lors de l'assemblée générale du 7 novembre, le responsable de Secteur a communiqué toutes les informations concernant la vie de la Fédération Nationale.

Samedi 11 février 2012, Concours de belote coinchée, salle des Fêtes à 14 heures, Ouvert à tous, inscriptions sur place, nombreux lots. Buffet, buvette.

Projet en cours: une journée découverte, dans le Forez, courant Avril.

Sophrologie

La sophrologie propose un ensemble de techniques simples et pratiques basées sur la respiration, la détente, les sensations corporelles. Elle permet de s'accorder un temps de pause et de relaxation pour retrouver un équilibre de vie. Les exercices sont accessibles à tous: enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

Deux associations vourloises proposent cette année, des séances de sophrologie. En fonction du temps dont vous disposez, vous pouvez soit participer à des ateliers mensuels avec l'AVF, soit pratiquer chaque semaine avec l'Etude et la pratique (Hatha Yoga).

- **L'Association Vourloise des Familles,** avec un atelier mensuel, le lundi de 20 heures à 21h30, salle AVF à Maison Forte, mené par Anne Laure LABBE. Réservations: Anne Laure Labbe 04 72 31 05 77 / 06 31 07 55 71. Renseignements: www.avf-vourles.fr
- **« L'étude et la pratique »** avec des séances hebdomadaires, le jeudi matin, de 9 heures à 10 heures, avec Sylvie Koprowiak, salle du four à pain, à Maison Forte. Renseignements au 06 37 48 73 17.

La Foulée Vourloise VOUS ATTEND LE 18 MARS

Comme chaque année, les bénévoles se mobilisent pour offrir aux coureurs de la région, cette traditionnelle épreuve du printemps, à travers chemins et vergers vourlois et des alentours.

Le 18 mars à 9 h, l'équipe organisatrice vous attend tout au long du parcours pour encourager les amateurs de course à pied, confirmés ou débutants, qui vont en découdre sur les deux tracés des 10 et 21 km.

Cette 8e édition est placée sous le parrainage de Patrick Tambwe, membre de l'équipe de France d'athlétisme, champion du monde militaire du Marathon en 2011. Nul doute qu'il saura entraîner à sa suite les 500 coureurs attendus.

Bien entendu, la course des familles réunira à partir de 11 h 30 les enfants et leurs parents qui se confronteront, lors d'un relais autour du stade de foot, dans une ambiance toujours très animée.

Pour tout renseignement : http://foulee-vourloise.com

Le Tennis Club

L'assemblée générale du 18 juin a clôturé la saison 2010-2011, avec la reconduction du bureau et du président, José Artigues.

La saison 2011-2012 a repris avec 226 adhérents (55 femmes et 171 hommes) dont 111 adhérents mineurs. C'est pourquoi, l'objectif principal du club est le développement de l'école de tennis, encadrée depuis de longues années par Grégoire Perrin et comptant aujourd'hui 108 enfants. Ils sont répartis en fonction de leur âge et niveau, dans les cours suivants :

- Mercredi de 13 heures à 20 heures
- Jeudi de 16 heures à 19 heures
- Vendredi de 18 heures à 19 heures
- Samedi de 10 heures à 13 heures

Nous avons profité de cette fin d'année pour les réunir autour d'un petit-déjeuner/goûter, le samedi 10 décembre. Nos petits gourmands ont pu se régaler de bonbons, papillotes, gâteaux et clémentines et ce dans la bonne humeur.

Bonne année à tous, qu'elle vous apporte santé et réussite sportive.

La Treille Vourloise

Cette année bouliste sur jeux en plein air s'est terminée par le BUT D'HONNEUR disputé entre sociétaires, le 1er octobre. Vingt compétiteurs se sont confrontés sur trois parties. La finale a opposé M. Varéa à M. Collomb, score final 11 à 8. Comme le veut la tradition, la Treille a fêté le Beaujolais nouveau, le 3e jeudi de novembre.

L'assemblée générale s'est tenue le 9 décembre, en présence de Monsieur le Maire Serge Fages, de Paul Régaré (OMSV), de Maurice Bruyas, président du Secteur Bouliste du Garon et de 25 adhérents. L'inquiétude de l'association vient du fait que le propriétaire du terrain a fait part de son souhait de reprendre son bien en 2012. Monsieur le Maire a confirmé aux adhérents la mise en révision du PLU et l'intégration du terrain de la Treille dans un périmètre d'études qui fera l'objet d'Orientations d'Aménagement. Cela implique que tous les projets de constructions sur ce périmètre sont figés, pour une durée minimum de 2 ans.

Georges Challieu, a été récompensé, en octobre dernier, par le Secteur du Garon, pour son investissement. Licencié à l'âge de 13 ans en 1950, adhérent à la Treille depuis 1991, secrétaire durant 10 ans et toujours disponible pour les corvées, il représente la Treille à de très nombreux concours dans le secteur. La Treille a également souhaité lui manifester son amitié, par la remise d'un cadeau.

CALENDRIER 2012

1- Concours officiels à la Treille

- 24/05 concours vétérans 32 D
- 09/06 concours 16 D par poule
- 25/08 concours 32 D par poule

2- Manifestations à la treille

- 23/06 Après midi familial avec repas le soir
- 29/09 But d'Honneur
- 15/11 Beaujolais nouveau
- 07/12 Assemblée Générale

3- Qualificatifs Secteur du Garon

- 24/03 Tête à tête, 8 heures à Irigny
- 05/05 Quadrettes, 8 heures à Charly
- 10/05 Vétérans, 13 heures à Soucieu en Jarrest
- 12/05 Doublettes, 8 heures à la Boule Joyeuse de Brignais.

4- Participation à la fête du sport, le 1er Juillet et la fête des Vourlois en Octobre.

Les participants au But d'Honneur

Georges Challieux, Sociétaire 2011

CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
Jean - Marc MILLIAT
Etude • Conseil Réalisation.
Maçonnerie Décorative
Terrasse • Dallage • Pavage.
Muret • Rocaille.
Terrassement et Voies d'accès.
Plantation • Gazon.
Taille • Tonte
71, chemin des Balmes - 69390 VOURLES
Tél. 04 78 05 58 27

AFILEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS
Adrien PHILIPPOT
adrien.philippot@orange.fr
59, chemin de Montbel
69390 VOURLES
06 17 81 94 15
INSTALLATIONS
DÉPANNAGE
AUTOMATISME
ALARME
ASPIRATION CENTRALISÉE

USMV

Les débutants à Gerland avant le match OL-ASSE

La trêve hivernale est l'occasion de raccrocher les crampons et de passer de bons moments en famille : pas de Boxing Day (1) pour les footballeurs de l'USMV ! C'est aussi le moment de faire le point à presque mi-parcours en championnat.

L'équipe fanion occupe la première place de sa poule PHR, malgré une défaite concédée à domicile face à son dauphin, le FC Seyssins. Un bon parcours pour les protégés d'Olivier Dumas qui n'ont connu qu'une seule défaite en 9 matches. En poules de district, l'équipe senior 2 pointe à la troisième place de division 1, alors que l'équipe 3 occupe le milieu de tableau en division 2.

Chez les jeunes, les équipes d'Excellence ont des fortunes diverses. Les U19 sont aux avant-postes – 3e derrière l'intouchable FCL et Villefranche – alors qu'U17 et U15 sont dans le « ventre mou » du classement. Dans l'ensemble, les résultats sont conformes aux projections, même si certaines équipes ont encore une marge de progression, pour atteindre des objectifs plus ambitieux.

Chez les tout petits, les débutants étaient invités par l'Olympique Lyonnais à participer à une animation, avec d'autres équipes du département, avant le derby OL-AS Saint-Etienne. C'est avec enthousiasme que nos jeunes licenciés ont foulé la pelouse de Gerland, alors que les

L'équipe senior 1 2011-2012

tribunes se remplissaient petit à petit de spectateurs. Un grand moment qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Du côté des manifestations, le deuxième loto de l'USMV était organisé fin novembre, dans la salle Jean de Pascal. Cette deuxième édition, moins courue, fut malgré tout réussie, avec de beaux lots pour les chanceux. Les 10 et 11 décembre, le club organisait également ses matinées « Huîtres » à Millery et à Vourles. Un franc succès, avec de nombreux visiteurs et de bons moments conviviaux, passés à déguster ces coquillages.

Enfin, le bureau de notre association se renouvelle et se féminise avec l'arrivée d'Odile Kezel au poste de trésorière. Nous profitons de cette occasion, pour rappeler que l'USMV reste un club amateur tourné vers la formation des jeunes. Depuis sa création, il y a 10 ans, la politique constante de ses dirigeants est de privilégier et pérenniser l'emploi de nos éducateurs sportifs. Au nombre de deux, aidés par un élève stagiaire, ceux-ci sont chargés de la formation de l'ensemble de nos jeunes licenciés. Malgré une petite baisse constatée cette année - comme tous les autres clubs de football - la progression des effectifs et du niveau des équipes engagées en championnat témoigne du bien fondé de cette politique.

Aussi nous lançons un appel à tous les acteurs économiques et particuliers qui souhaiteraient devenir partenaire de l'USMV. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à participer au futur de l'USMV (contact sponsoring : Dominique HAUK 06 30 48 88 00).

(1) Boxing Day, qu'on peut traduire par « jour des boîtes » ou « jour de combat », est le jour des soldes d'après Noël chez les Britanniques. C'est aussi une journée de Premier League anglaise très prisée des amateurs de ballon rond.

MATCHES DE PROMOTION HONNEUR RÉGIONAL À MILLERY :

Bron Grd Lyon 2, le 11 mars
FC Portois, le 1er avril

MANIFESTATIONS :

- 11 mars : Cochonnaille, Stade de MILLERY
- 17 mars : Repas dansant, 20 heures, Salle des fêtes de MILLERY
- 21 avril : Soirée cartes, 20 heures, Salle des fêtes de VOURLES

Contact comité des fêtes :
Patrick SAUCILLON
06 82 22 01 23

Retrouvez-nous sur notre nouveau site Internet www.usmv.net

Passerelle pour l'emploi

DE NOUVEAUX POSTES SONT PROPOSÉS PAR LEROY MERLIN AINSI QUE PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS DE L'OUEST LYONNAIS.

Depuis un an, un atelier de formations pour « Assistantes administratives, comptables, commerciales, juridiques… » est organisé.

Si ces informations vous intéressent, prenez rendez-vous avec les bénévoles qui étudieront vos candidatures, vous conseilleront et feront le relais avec ces entreprises qui recrutent.

Permanence : cour intérieure de Maison Forte - 2, rue des Vallières, tous les mardis matin de 9 heures à 12 heures et sur rendez-vous.

Nos coordonnées : Tel/Fax : 04 78 05 39 83
passerelle.vourles@wanadoo.fr

Un institut de beauté à Vourles

Depuis le 10 octobre, Elodie Barcel, âgée de 22 ans, secondée par sa mère gère « COSY INSTITUT ».

Orientée tout d'abord, vers des études de marketing, elle changea alors d'orientation, pour un CAP d'esthétique, cosmétique et vente et suivit des formations de prothésiste ongulaire, de maquillage et d'UV.

Installée 3 place des Devoirs et Droits du citoyen, dans de magnifiques locaux de 85 m2, aux couleurs pastel, Elodie a tenu à créer une ambiance de bien être et de relaxation, avec fontaine et fond musical très zen.

Les soins qu'elle offre à sa clientèle féminine comme masculine sont variés. Elle dispose en effet d'un espace onglerie, d'un espace maquillage, de deux grandes cabines de soin, d'une cabine UV ainsi qu'un espace vente de produits de soin et de maquillage.

Originaire d'une famille vourloise, elle a su saisir l'opportunité de s'installer sur la commune. Sa clientèle reconnaissante délaisse ainsi Brignais, Saint Genis Laval, voire même Lyon, pour son institut.

Renseignement et actualité du salon sur facebook
cosyinstitut@hotmail.fr
09 82 29 96 83

Du toilettage pour nos amis les bêtes

Camille Salmochi et Séverine vous reçoivent, depuis le 25 octobre dernier, dans les locaux de DOGMODEL.

Soucieuse du bien être canin, madame Salmochi a créé un salon de toilettage où les animaux (chiens, chats, furets) comme leur maître bénéficient d'un accueil personnalisé, adapté au tempérament, voire aux craintes des uns comme des autres.

Travaillant auparavant dans les assurances, elle a suivi une formation de 10 mois, ainsi qu'un perfectionnement avec le champion du monde de toilettage, Gérard Raison. Elle prodigue ainsi à la clientèle de réels conseils d'hygiène, des prestations diversifiées et innovantes concernant la coupe, la tonte, l'épilation et le bain, grâce à une bonne compétence technique. Le toilettage est ainsi de haute qualité avec une eau adoucie, des shampoings et produits adaptés aux types de poil, et un séchage deux airs qui permet de reconstituer le coussin d'air qui isole le chien des intempéries.

Le salon de toilettage est constitué de plusieurs espaces bien différenciés : vente, toilettage, attente pour les maîtres et self toilettage, unique dans le Rhône. Ce dernier permet en effet aux propriétaires de grande race, d'avoir accès à un endroit spécifique (bac de lavage surélevé, etc…) afin de protéger leur dos, leur salle de bain et leurs canalisations, tout en bénéficiant de conseils de spécialistes. La boutique propose des produits

d'hygiène vétérinaire, de nutrition et de cosmétologie ainsi que des accessoires de sellerie haut de gamme et de mode.

DOGMODEL : 6 rue Jean Marie Chevalier
69390 VOURLES / Tél. 04 78 38 91 25

NOUVEAU MAGASIN
VOURLES
LES SEPT CHEMINS

Police Municipale

• POIDS LOURDS SUR LA COMMUNE

Depuis le 07 décembre 2011, les véhicules de 3.5 tonnes et plus n'ont plus le droit de circuler dans le chemin des Grabelières sauf desserte locale.

• ELAGAGE DES ARBRES AUX ABORDS DE LA VOIE PUBLIQUE

- SUR LES VOIES COMMUNALES : lorsque le maire constate que la sécurité est menacée, il peut, au titre de ses pouvoirs de police, mettre effectivement en demeure les propriétaires riverains de procéder aux travaux nécessaires pour le bon usage de la voie. Or, depuis la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011, **l'élagage d'office est désormais possible :** le nouvel article L. 2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit : *« Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procèderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage,* ***les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».*** Sans parler de l'infraction spécifique en la matière (article R 116-2 du Code la voirie routière).

- SUR LES CHEMINS RURAUX : l'article D. 161-24 du Code rural dispose : « Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, ***les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat ».***

Travaux EXTENSION DE LA MAIRIE

La salle des toiles peintes ne permet plus d'accueillir les personnes assistant, de plus en plus nombreuses, au mariage en mairie. De plus, ceci endommage les toiles peintes classées.

La population vourloise augmente et au fil des années, il a été nécessaire de recruter du personnel communal supplémentaire. Plusieurs bureaux ont été regroupés dans une même pièce et les salles de réunion ont été réduites. D'autre part, afin de répondre à un accueil digne du service public, il est nécessaire de créer des zones de confidentialité, pour les dossiers délicats.

Au regard de la situation actuelle et à venir, la décision a été prise d'agrandir la mairie.

Différents projets ont été présentés au conseil municipal qui a choisi, à la majorité, une extension dans le même esprit architectural que le bâtiment actuel.

Les travaux commenceront en mars 2012 et devrait durer environ un an.

L'équipe municipale vous prie de l'excuser pour les gênes occasionnées pendant les travaux.

L'année 2012 sera riche en élections !

Elections présidentielles :
les 22 avril et 6 mai 2012
Elections législatives :
les 10 et 17 juin 2012

L'année 2012 étant une année de refonte électorale, tous les électeurs de la commune sont destinataires d'une nouvelle carte d'électeur, par courrier, courant mars 2012.

La commune compte trois bureaux de vote :
Bureau 1 : la mairie, 26 rue Bertrange Imeldange
Bureau 2 : Maison Forte, 2 rue des Vallières
Bureau 3 : Maison Forte, 2 rue des Vallières

ATTENTION :
Une nouvelle répartition des électeurs a été faite, de manière exclusivement géographique. Toutes les personnes d'un même foyer voteront désormais dans le même bureau. Le numéro et l'adresse du bureau de vote sont notés sur la nouvelle carte d'électeur. Soyez vigilants !

L'électeur, n'ayant pas réceptionné sa nouvelle carte, pourra la retirer, le jour du scrutin, dans le bureau 1, en mairie.
Tout changement d'adresse dans la commune ou d'état civil est à signaler au service accueil de la mairie.

Pour tout renseignement :
Service élections,
au 04 72 82 19 72 ou
v.querbes-enfance@vourles.fr

POUR LES NOUVEAUX JEUNES ÉLECTEURS : LA CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Les jeunes ayant atteint 18 ans entre le 1er mars 2011 et le 1er mars 2012 seront invités par courrier, à recevoir leur carte d'électeur des mains de Monsieur le Maire, Serge Fages, le samedi 10 mars. L'an passé, une trentaine de jeunes gens, soit 50 % des nouveaux jeunes électeurs étaient présents à cette cérémonie.

Permis de construire

M. David OTTELARD et Mme Anne PLAGNAL / Construction d'une maison individuelle, Chemin des Sapins,

M. Thierry DUMONT / Construction d'une maison individuelle, Chemin du Bois Vert

M. et Mme Pierre ROSSETTI / Construction d'une maison individuelle, Chemin des Sapins

M. et Mme RAGINEL / Construction d'une maison individuelle, Chemin des Sapins

Caroline CHENET / Construction d'une maison individuelle, Chemin des Balmes

Jérémie DUTOT / Construction de deux maisons individuelles, Rue Jean Marie Chevalier

Pascale et Bruno LAVIEVILLE / Extension maison individuelle, Chemin des Sapins

Stéphane BERTRAND / Construction d'une maison individuelle, Rue des Vallières

Bernard BLOUDEAU / Construction d'une maison individuelle, Chemin de Montbel

Recensement

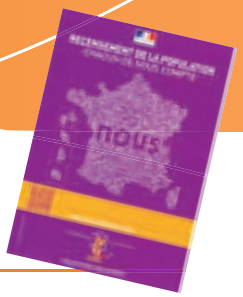

Le recensement de la population 2012 est en cours, du 19 janvier au 18 février.

Les agents recenseurs de l'INSEE se présentent à votre domicile munis d'une carte et d'une lettre accréditive de la mairie. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

Plus d'informations sur le recensement en consultant le site www.insee.fr

BIENVENUE DANS L'UNIVERS
DE L'IMMOBILIER GARANTI
Les Garanties Guy Hoquet
• Prix de Vente Garanti
• Délai Garanti
• Assistance et Suivi Garantis
• Satisfaction Garantie
Prenez rendez-vous dès maintenant avec votre conseiller Guy Hoquet pour une étude personnalisée de votre projet.
pour réaliser vos projets immobiliers...
Guy Hoquet
L'IMMOBILIER
Votre agence immobilière à Vourles
7, rue Bertrange Imeldange, 69390 VOURLES
04 72 310 593 – vourles@guyhoquet.com

État civil

Naissances

- **Basile MENASSEL** . . . . . 22 septembre 2011
- **Lenna MOUZON** . . . . . .11 octobre 2011
- **Alan ROZIER** . . . . . .17 octobre 2011
- **Mya VEILLIE** . . . . . .19 octobre 2011
- **Mathis PANOUZE** . . . . . 12 novembre 2011
- **Valentine CHIZAT** . . . . . 18 novembre 2011
- **Hugo DUFOUR** . . . . . .22 décembre 2011
- **Alessandro CLAVEL** . . . . . .29 décembre 2011
- **Jeanne du CREST** . . . . . .29 décembre 2011

Décès

Jean MOREL . . . . . .17 octobre 2011
(résidant à la Grande Charrière)

Marinette BOST . . . . . .22 octobre 2011
veuve DEBATISSE

André VALENTIN . . . . . .22 octobre 2011

Jeanne MERMET . . . . . 26 novembre 2011
veuve CHAVASSIEUX

Armande PAGET . . . . . .4 décembre 2011
veuve BOIS

Marie GANTOIS . . . . . .7 décembre 2011
épouse MADESCLAIRE

Georgette FAYE . . . . . .29 décembre 2011
veuve BESACIER

Vérone Coiffure

Coiffeurs conseils visagistes et créateurs

6 rue Jean-Marie Chevalier • 69390 VOURLES

Tél. 04 78 05 76 39

OUVERTURE DU SALON (avec et sans rendez-vous)

Mardi 8 h 45 - 11 h 45 /14 h 30 - 18 h

Mercredi 8 h 45 - 12 h / 14 h 30 - 20 h

Jeudi fermé (sauf veille de fête)

Vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h 30

Samedi non stop 8 h 30 - 16 h

INFOS TARIFS (sur cheveux courts)

FEMMES

Formule hebdo : Shampooing /Brushing ..... 20 €

Shampooing / Couleur / Coupe / Brushing ..... 69 €

Shampooing/ Coupe / Brushing ..... 39 €

Formule étudiante : Shampooing / Coupe / Brushing ..... à partir de 29 €

HOMMES

Shampooing/ Coupe ..... 20 €

Formule étudiant : Shampooing/ Coupe ..... 18 €

Tous nos soins sont offerts

COUTY

HOMMAGE

VOURLES

du 2 au 18 mars 2012

de 14h à 18h - Maison Forte – 2 rue des Vallières

Vourles

JAZZ RADIO JAZZ & SOUL

Réalisation par Leeloo Créa - Laura GUICHARD